

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2020-2021](#). Ce rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Mandat et activités de programmes

La Commission des champs de bataille nationaux (la Commission), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. La Commission assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la Ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin. La Commission tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements. La Commission est un établissement public inscrit à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Commission a deux activités de programme, soit la Conservation et la Promotion du patrimoine, en plus des Services internes. Vous trouverez un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la Commission dans le [Plan ministériel 2020-2021](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la Commission accordées par le Parlement et utilisées par la Commission de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

financier 2020-2021. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise des lois sous forme de pouvoir législatif de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissout pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à lancer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

La Commission utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont présentés selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

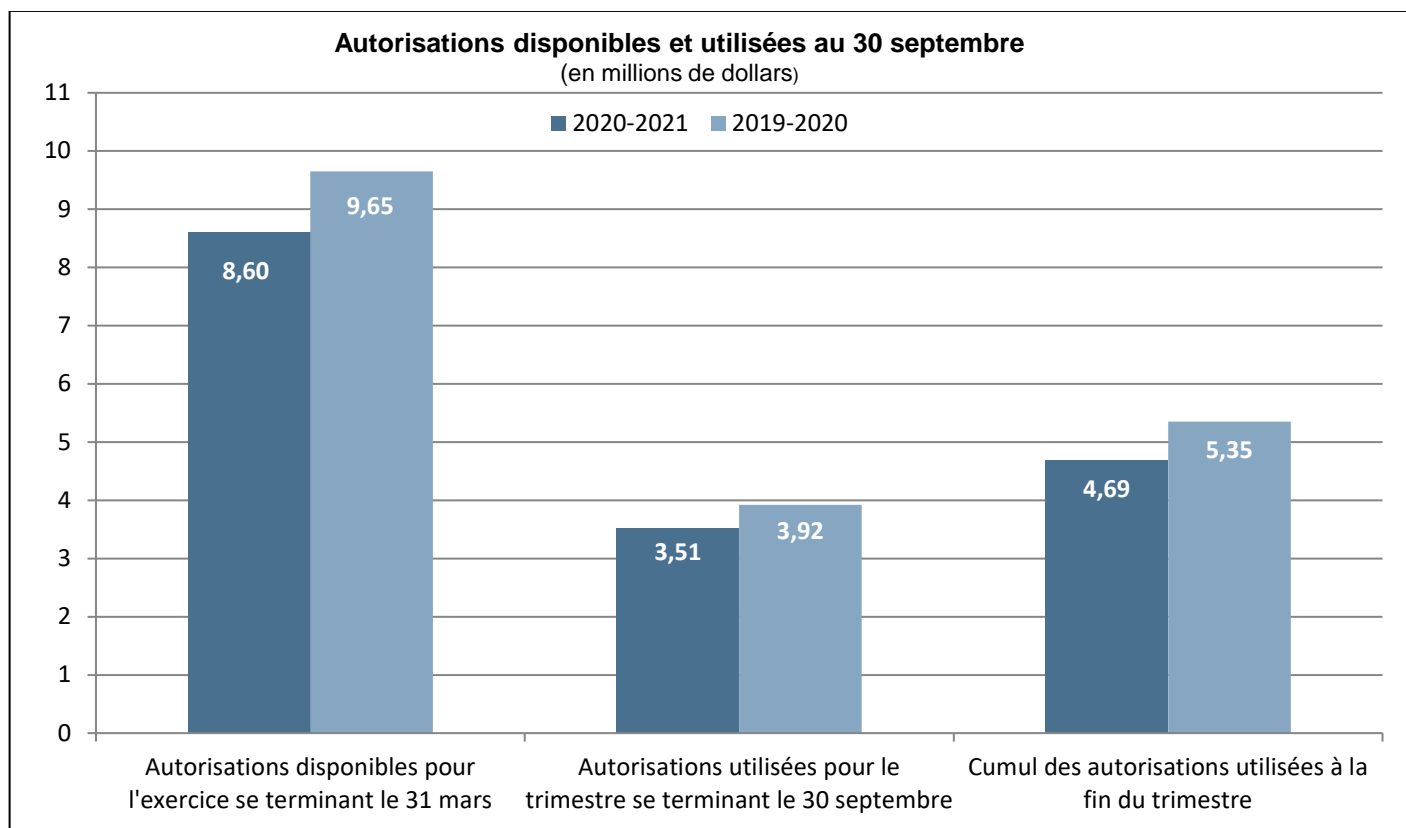
COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements sur le plan des autorisations disponibles pour l'exercice, ainsi que des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020. Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections suivantes.



COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

Variation des autorisations

Au 30 septembre 2020, le total des autorisations disponibles pour l'année 2020-2021 a diminué de 1,05 M\$ en comparaison avec le même trimestre à l'exercice précédent, passant de 9,65 M\$ à 8,60 M\$. Cette variation est due à :

- une diminution de 1,64 M\$ dans les autorisations disponibles attribuable à la réduction des crédits du Budget principal des dépenses; en raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps pour que le Parlement puisse étudier les crédits, le Règlement de la Chambre des communes a été modifié pour prolonger la période d'étude à l'automne et la Commission devrait recevoir les pleins crédits pour le Budget principal des dépenses 2020-2021 en décembre 2020;
- un crédit statutaire de 1,11 M\$ en tant qu'aide ponctuelle liée à la pandémie en vertu de la *Loi sur les paiements d'intérêt national concernant les événements de santé publique*;
- une baisse de 0,42 M\$ des autorisations disponibles pour des projets d'investissement en santé et sécurité;
- une variation à la baisse de 0,09 M\$ liée au report de fond de l'exercice précédent;
- et une baisse de 0,01 M\$ des autorisations pour le régime d'avantages sociaux des employés.

État des autorisations au 30 septembre * (en millier de dollars)	2020-2021			2019-2020			Variance		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles	Crédits utilisés pour le trimestre	Cumul des crédits utilisés
Dépenses de programme	5 149	1 799	2 606	7 305	3 268	4 129	-2 156	-1 469	-1 523
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	333	83	166	345	86	172	-12	-3	-6
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 000	517	805	2 000	570	1 053	0	-53	-248
Dépenses aux termes de la <i>Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national</i>	1 112	1 112	1 112	-	-	-	1 112	1 112	1 112
Autorisations totales	8 594	3 511	4 689	9 650	3 924	5 354	-1 056	-413	-665

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

Variation des dépenses

Comparé à l'exercice précédent, le total des dépenses enregistrées à la fin du trimestre se terminant le 30 septembre a diminué de 0,66 M\$, passant de 5,35 M\$ à 4,69 M\$, soit une baisse de 12 %. Les dépenses cumulatives au deuxième trimestre représentent 55 % des autorisations disponibles, soit le même pourcentage qu'au 30 septembre 2019.

La variation des dépenses s'explique principalement par la fermeture du Musée des plaines d'Abraham, la cessation des activités d'animation pendant presque tous les deux premiers trimestres à cause de la pandémie COVID-19, ainsi qu'à l'annulation de la programmation musicale au kiosque Edwin-Bélanger.

Les variations les plus significatives sont dans les articles courants suivants :

- les dépenses de personnel qui ont connu une baisse de 0,30 M\$, notamment par une réduction du personnel de l'équipe d'animation et des postes de l'équipe de direction non remplacés ;
- les services professionnels qui ont connu une baisse de 0,12 M\$, notamment par l'absence de cachets octroyés aux artistes et l'absence de travaux de rénovation des infrastructures;
- le report de campagnes publicitaires qui s'illustre par une baisse de 0,07 M\$ en information;
- et un paiement supplémentaire de taxes municipales de 0,07 M\$ dans les autres subventions de l'exercice précédent.

Les variations des autres articles sont attribuables aux éléments suivants :

- l'annulation de la Grande fête de la nature et de la Journée historique;
- l'annulation des déplacements pour participer à des réunions et des congrès;
- et la diminution des dépenses de location et de services de réparation et d'entretien.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

Dépenses par article courant	2020-2021			2019-2020			Variance		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Prévue	Trimestrielle	Cumulative
Personnel	3 722	869	1 782	4 303	1 022	2 078	-581	-153	-296
Transports et communications	120	37	50	120	31	52	0	6	-2
Information	275	54	56	235	92	127	40	-38	-71
Services professionnels et spéciaux	675	305	382	862	308	501	-187	-3	-119
Location	80	7	8	80	21	32	0	-14	-24
Services de réparation et d'entretien	553	113	182	577	189	209	-24	-76	-27
Services publics, fournitures, approvisionnements	484	165	212	697	162	246	-213	3	-34
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	0	24	26	95	44	48	-95	-20	-22
Paiements de transfert	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres subventions et paiements	2 685	1 937	1 991	2 681	2 055	2 061	4	-118	-70
Dépenses totales	8 594	3 511	4 689	9 650	3 924	5 354	-1 056	-413	-665

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

Risques et incertitudes

Le principal risque financier pour la Commission est de ne pas atteindre ses prévisions de revenus tirés des stationnements, des activités d'animation et des entrées au Musée des Plaines d'Abraham.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie à la suite de l'apparition d'une forme nouvelle et hautement contagieuse de coronavirus. Cette situation est en constante évolution et les mesures en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale.

La Commission anticipe que cette situation aura une incidence sur la fréquentation des visiteurs et sur ses revenus pour l'exercice financier clos le 31 mars 2021. Pendant presque tout le premier trimestre de l'exercice, la fermeture du Musée des plaines d'Abraham, l'interruption des activités offertes au public, l'annulation des événements et la diminution d'utilisation des stationnements ont grandement affecté les revenus. Pour pallier cette diminution des revenus qui financent les opérations de la Commission, une aide ponctuelle a été accordée le 19 juin 2020 par l'octroi de crédits législatifs de l'ordre de 1,1 M\$ provenant de la mesure budgétaire « Appuyer les musées nationaux du Canada pendant COVID-19 » issue de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.

Au 30 septembre 2020, une deuxième fermeture du Musée des plaines d'Abraham a été annoncée pour 28 jours, et la Commission est en mesure de confirmer qu'elle n'atteindra pas ses prévisions de financement pour l'exercice financier. Il est à noter que pour l'exercice 2020-2021, les revenus doivent assumer 100 % des dépenses du programme de promotion du patrimoine et 20 % des dépenses des services internes.

Voici d'autres risques et incertitudes assumés par la Commission et les stratégies de gestion adoptées pour y faire face :

- Mauvaises conditions climatiques, économiques et sociales :
 - Efforts de promotion pour accroître et diversifier la clientèle;
 - Développement de nouveaux partenariats.

- Mesures de réduction budgétaire et nouvelles pressions financières :
 - Contrôle rigoureux du budget;
 - Révision de la structure de financement;
 - Renforcement des relations avec les intervenants au processus budgétaire.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

- Accidents sur le parc et dommages aux biens de la Commission :
 - Entretien général de première qualité des lieux;
 - Travaux de réfection réguliers;
 - Prévention sur le terrain et patrouilles par le service de sûreté.

- Déséquilibre entre les vocations de parc historique et de parc urbain :
 - Analyse rigoureuse de toutes les demandes d'utilisation du territoire en vertu de la *Politique d'utilisation du territoire* pour s'assurer que les usagers puissent profiter du parc sans trop d'entraves ni d'activités organisées par l'externe;
 - Favoriser les activités organisées par la Commission qui concernent son mandat;
 - Assurer un suivi rigoureux sur le terrain pour veiller au respect du site.

- Conséquences environnementales et nuisance aux usagers lors de chantiers de construction sur le parc et à proximité :
 - Surveillance constante lors des travaux;
 - Rencontres régulières avec les instances concernées;
 - Mise en place de mesures d'atténuation pour protéger le parc et diminuer les nuisances pour les usagers.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Incidences de la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19)

Dès l'annonce de la pandémie, la Commission a pris des mesures pour limiter la propagation de la COVID-19 et réduire les risques pour les utilisateurs du parc et les employés, selon les conseils des experts de la santé publique. Elle a notamment procédé à la fermeture du Musée des plaines d'Abraham et les événements publics ont été annulés, incluant les festivals et événements culturels et sportifs tenus sur les sites de la Commission. Elle a aussi adopté des solutions de rechange numériques pour le télétravail des employés et pour l'offre d'activités pédagogiques de façon virtuelle, et a reporté ses campagnes publicitaires et promotionnelles, tout en assurant les services essentiels pour le maintien d'un parc sécuritaire. La Commission a également installé de l'affichage sur le parc et réaménagé les lieux de travail et les lieux publics pour rappeler aux employés et aux usagers les consignes de distanciation physique.

L'incidence de ces changements sur les opérations de la Commission demeure incertaine puisqu'après la reprise progressive des activités qui a commencé à la fin du mois de mai 2020 et la réouverture du Musée des plaines

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020

d'Abraham le 26 juin, de nouvelles consignes ont été émises le 29 septembre, qui ont forcé une deuxième fermeture du musée, en conformité avec les directives gouvernementales.

Alors que la situation évolue, la Commission continue de suivre les directives des autorités gouvernementales et de la santé publique en priorisant la santé et la sécurité des usagers et des employés.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

La version originale a été signée
par Julie Carignan, le 23 octobre 2020

Julie Carignan
Adjointe à la gestion des ressources financières

Ville de Québec, Québec
23 octobre 2020

La version originale a été signée
par Bernard Laquerre, le 23 octobre 2020

Bernard Laquerre
Directeur de l'administration et
Secrétaire-directeur général par intérim